

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

→ assistance-publique-cgt.fr

→ En votant pour les candidat.e.s présenté.e.s par la CGT, vous avez l'assurance d'être bien défendu.e.s, par des élu.e.s qui porteront vos revendications tant localement que nationalement, qu'elles soient spécifiques ou plus générales.



**Avec la CGT,
donnons à l'AP-HP,
un avenir à visage
humain !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTONS CGT AP-HP

Coordonnées du syndicat

Union Syndicale AP-HP CGT (USAP CGT)
Bourse du Travail - 3 rue du Château d'eau - 75010 Paris
Tel : 01 42 08 82 14 - Mail : usap-cgt.sap@aphp.fr

» ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

ARM
ASSISTANT.E
DE RÉGULATION MÉDICALE

ASSISTANCE PUBLIQUE • HOPITAUX DE PARIS
la cgt

TOUS IMPLIQUÉS

AUX CÔTÉS DES USAGERS

POUR GARANTIR UN VRAI SERVICE PUBLIC DE SANTÉ

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018
VOTONS CGT AP-HP

assistance-publique-cgt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Union Syndicale CGT AP-HP - Octobre 2018

ARM ASSISTANT.E DE RÉGULATION MÉDICALE

Notre système de santé va mal et les urgences sont le miroir grossissant de tous ses dysfonctionnements. Surcharge des services d'accueil des urgences et inflation des dossiers traités dans les centres 15 sont notre quotidien.

Chaque jour, nous sommes sur la corde raide et toute augmentation d'activité le week-end, lors des épisodes de grippe ou de gastro-entérite, sans parler des périodes de canicule, les délais de réponse aux appels s'allongent et un nombre croissant d'entre eux ne sont pas décrochés.

Ces dernières années, malgré quelques avancées comme par exemple le passage en catégorie B, la situation n'a cessé de se dégrader avec des effectifs qui n'ont pas suivi l'augmentation continue de l'activité. Par ailleurs la situation générale de l'hôpital ne cesse de se dégrader de plan d'économies en plan d'économies avec des fermetures de structures, des diminutions d'effectifs, le non-remplacement des congés de maladie et de maternité, la remise en cause des accords sur la RTT, la multiplication des CDD, l'absence d'ouverture de postes au concours...

Pourtant des solutions immédiates existent pour desserrer le noeud coulant financier qui nous étrangle. Il suffit de regarder votre fiche de paye à la ligne intitulée «taxe sur les salaires» qui représente 12 % de vos émoluments. Il s'agit d'un impôt prélevé sur l'hôpital pour compenser le fait que le secteur de la santé ne paye pas de TVA. Il s'agit d'un impôt injuste qui représente plus de 4 milliards d'euros. Une somme qui équivaut à 100 000 emplois ! Or le gouvernement n'a pas fait le choix de supprimer cet impôt injuste mais il a supprimé l'ISF qui représente un manque à gagner du même montant, soit 4 milliards d'euros ! C'est donc toujours plus pour les riches et toujours moins pour les salaires et les emplois à l'hôpital.

IL Y A URGENCE DANS LES SAMU !

Cette situation est intolérable et c'est pourquoi nous vous proposons un certain nombre de revendications indispensables pour pouvoir mieux travailler et assurer un service public de qualité pour la population.

Un plan massif d'embauche : nous avons un besoin urgent d'ARM supplémentaires !

La réalité quotidienne dans les SAMU, les chiffres inquiétants fournis par le Ministère et les publications dans la presse démontrent un besoin urgent de recrutement d'Assistants de Régulation Médicale pour répondre aux besoins de la population.

Partant de ces éléments, la CGT estime les besoins à la hauteur de 25 % de création de postes supplémentaires d'ARM (soit 500 équivalents temps plein) pour assurer la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre, c'est-à-dire une réponse assurée dans la minute pour 99,9 % des appels reçus.

- + 20 % : C'est l'augmentation du nombre d'appels reçus par les SAMU entre 2013 et 2017.
- 30 millions d'appels par an dans les centres 15 et seulement 2 200 ARM pour y répondre ! C'est insuffisant !!
- Selon les chiffres officiels, seuls 20 SAMU dépassent le taux moyen de réponse aux appels de 84 % (niveau déjà très insuffisant !)

**DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ CGT !**

LA CGT REVENDIQUE :

- la résorption de l'emploi précaire, trop souvent utilisé pour pallier aux manques d'effectifs récurrents ;
- l'accès au concours et à la titularisation pour tous.

Un plan de formation initiale et continue avec une revalorisation du statut

La CGT revendique une véritable formation initiale de 2 ans sanctionnée par un diplôme d'Etat validé par l'Université, comme pour les autres professions de santé :

- intégrée à la filière soignante pour des raisons évidentes de collaboration et de travail d'équipe ;
- comprenant des stages de professionnalisation dans un CRRR (centre de réception et de régulation des appels) ;
- avec une équivalence pour les ARM en poste par une VAE (validation des acquis de l'expérience) ;
- l'intégrant un accès permettant la reconversion pour les agents d'autres professions et facilitant la mobilité et l'évolution de la carrière ;
- Nous revendiquons également une obligation de formation continue d'un minimum de 10 jours par an pour le maintien et l'amélioration des compétences spécifiques au métier.

Proposition (non exhaustive) du contenu de la formation initiale :

- Cadre juridique (droit de santé, fonctionnement structure hospitalière, secret professionnel)
- Gestion de l'appel (création et suivi DRM : dossier de régulation médicale)
- Anatomie, physiologie, pathologies.
- AFGSU 1 et 2, CUMP, plan de secours avec mobilité sur le terrain.
- Gestes de secours guidés par téléphone.
- Psychiatrie et gestion des appels à caractère social.
- Anglais spécifique santé.
- Techniques de communication, gestion du stress.
- Transmissions radio.
- Télémédecine, etc.

Évolution des centres d'appel

Le mouvement actuel de fermeture des centres 15 départementaux au profit de plateformes régionales n'est pas acceptable et participe au démantèlement de l'offre de soins dans les territoires.